



Séance du Conseil municipal du 19 février 2018

Proposition de motion déposée par les conseillères municipales et les conseillers municipaux : Bradley Francisco, Eckert Pierre, Garcia Alvina, Pruncu Cutile Angelica et Schirato Marianne.

Pour permettre à tous de se balader pieds nus et de se reconnecter à son environnement.

Considérant :

1. que la Ville du Grand Saconnex comporte nombre de beaux parcs et espaces verts, appréciés de nos concitoyens,
2. que de nos jours les activités en plein air se passent souvent sur des surfaces bétonnées et dures,
3. que le parc de Palexpo par exemple est fréquenté par de nombreux coureurs, mais que passé un certain âge, il est recommandé de courir sur des surfaces plus douces envers les articulations,
4. qu'une piste finlandaise existe à Versoix mais que le Canton n'en a pas d'autres, et que des sentiers pieds nus existent mais dans le Jura ou au Valais (voir par exemple à Nendaz <https://www.nendaz.ch/tourisme/sentier-pieds-3465.html>),
5. que notre ville pourrait ainsi ajouter une offre originale, renforcer les liens de ses citoyens avec son territoire et ainsi augmenter son attractivité et affirmer son identité,

Pour ces raisons, la fraction des Verts du Grand-Saconnex demande à la commission équipements publics

- d'étudier la mise en place d'aménagements de parcours pieds nus et autre moyens d'être en contact de manière sensitive et immédiate avec son environnement dans les futurs quartiers et lors des ré-aménagements des espaces existants

Exposé des motifs :

Les bienfaits de la marche, de la course à pieds ne sont plus à démontrer. L'exercice en plein air est plébiscité par tous ceux qui désirent un moyen facile de se rebrancher avec les éléments et de ralentir parfois le rythme de vie.

Notre commune n'est pas dépourvue d'espace verts et nombreux sont les habitants qui passent de l'un à l'autre lors de leur ballades ou jogging.

Ce serait une belle manière de relier ces différents espaces qui peuvent être considérés comme fragmentés en les groupant autour d'un concept tel que proposé ci-dessus. Ainsi, les personnes pratiquant une activité de plein air serait invitée à se déplacer dans le territoire communal au gré d'un parcours nature (piste finlandaise, pieds nus, senteurs, couleurs ...).

Merci de faire bon accueil à cette motion.